

GARANTIES PROCEQ

1 GARANTIE LIMITÉE

PROCEQ garantit que les marchandises sont exemptes de défauts de matériaux ou de fabrication. Les périodes de garanties sont les suivantes :

- ❖ Unités de signalisation électroniques : 24 mois,
- ❖ Pièces mécaniques et électromécaniques et accessoires : 6 mois,
- ❖ Pièces soumises à l'usure normale : 30 jours,
- ❖ Réparations : 3 mois sur les pièces réparées,
- ❖ Pièces et sous-ensembles acquis par le client pour ses propres besoins de réparation et non pour tout cas de garantie : 6 mois.

Pour l'étalonnage/l'ajustement, aucune garantie n'est accordée. PROCEQ garantit pendant les périodes mentionnées que les marchandises fabriquées par PROCEQ si elles sont correctement utilisées peuvent être ajustées pour répondre à tout éventuel spécifications de PROCEQ en ce qui concerne l'exactitude et la performance pour le modèle ou type.

Pour les produits tiers, aucune garantie n'est accordée. Pour ces produits s'appliquent exclusivement une garantie respective du fabricant.

La période de garantie court à compter de la date d'achat si les marchandises ont été achetées auprès de PROCEQ directement ; si acheté auprès d'un officiel partenaire de PROCEQ elle court à compter de la date d'achat auprès de ce partenaire. Demandes de garantie avec les marchandises faisant l'objet de réclamations sont adressées directement à PROCEQ.

La garantie exclut les pertes dues au transport, usure normale, entretien défectueux, non-respect du fonctionnement ou des instructions de montage, utilisation excessive, carburants inappropriés, produits chimiques ou effets électrolytiques, construction défectueuse et travaux de montage non effectués par PROCEQ, et tout autre motif qui n'appartient pas à la responsabilité de PROCEQ.

Pendant la période de garantie, PROCEQ fournira les pièces de rechange et la main-d'œuvre afin de remédier au défaut. Si le client demande la réparation dans sa propre usine, PROCEQ fournira les pièces de rechange pour une telle réparation du défaut. Dans ce cas, tous les déplacements et les frais aux tarifs applicables pour le service après-vente seront à la charge exclusive du client. Exclut de la garantie pour les nouveaux produits sont toutes les pièces soumises à une usure normale, comme par exemple, mais sans s'y limiter, les corps d'impact, pénétrateurs, pistons à percussion, blocs d'essai, câbles de connexion, etc. Ces produits sont soumis à l'usure normale pendant l'utilisation.

PROCEQ n'est tenu de corriger les défauts que si le client s'est conformé à toutes les obligations imposées au client par contrat et par la loi. En particulier, le client n'aura pas le droit de retenir les paiements convenus sur le motif d'une demande de garantie en cours.

2 GARANTIE PROLONGÉE

Le client a la possibilité de prolonger le période de garantie de l'unité d'indication électronique du produit jusqu'à 36 mois. La durée de garantie de l'indicateur électronique, les unités du produit acheté peuvent être prolongées par PROCEQ pour une période supplémentaire subséquente de 12, 24 ou 36 mois sur demande de l'acheteur à PROCÉQ.

Suite au paiement de l'extension de garantie à au moment de l'achat du produit ou dans les 90 jours par la suite, la prorogation prend effet à la confirmation écrite de PROCEQ.

Les extensions de garantie sont valables entre PROCEQ et le client sans aucune implication de tiers, et ne sont pas transférables. Les travaux sous garantie ne peuvent être exécuté par des parties autres que PROCEQ.

L'extension de garantie n'est valable que si l'acheteur conserve le certificat de garantie prolongée et la preuve documentaire d'achat de PROCEQ

3 RESPONSABILITE, SECURITE DES PRODUITS

Les produits ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins que celles recommandées par PROCEQ et non dans la combinaison avec des produits qui ne conviennent pas aux fins. PROCEQ décline toute responsabilité pour dommages ou pertes dus au non-respect de cette disposition.

4 RÉPARATIONS

Les estimations des coûts de réparation seront produites à un coût de CHF 120.-- par article. Si la réparation se poursuit, à la fin, cette charge sera supprimée.